



N°
116

Vivre à **Poliénas**

Bulletin Municipal
Juin 2019





1



2



3



4



5



6



7



8



9



10



11

1 Mercredi 23 janvier, déneigement de rigueur !...

2 Vendredi 25 janvier, sortie cinéma pour les "petites" et "moyennes" sections.

3 Mardi 29 janvier, sortie raquettes en Chartreuse, pour les CP et CE1.

4 Samedi 16 février, matinée boudins avec le Moto club à la noix.

5 Mardi 5 mars, Mardi gras avec les assistantes maternelles.

6 Jeudi 28 mars, assemblée générale du Jardin des mots.

7 Dimanche 31 mars, loto du Sou des écoles.

8 Samedi 13 avril, concert de printemps avec la chorale "Falala" et l'Echo de la Vallée.

9 Vendredi 19 avril, visite d'André Valini et Amélie Girerd dans le cadre de leur rencontre avec les communes de leur circonscription.

10 Mardi 1^{er} mai, 3 doublettes du club Poliénois, inscrites en concours à Beaupaire, catégorie vétérans.

11 Samedi 11 mai 2018, présence de la déchetterie mobile sur notre commune.

Légendes photos couverture : de gauche à droite et de haut en bas : Carnaval 2019, stage de pétanque durant les vacances de printemps, gala "Polidanse", départ de la randonnée du facteur de la fête du livre, remise des livres imprimés à Cras, pour la fête du livre.

Crédits photographiques : Brigitte Philibert, Christian Rocher.

Mesdames, Messieurs, Chers amis,

Le budget 2019 préparé par la commission finances et validé en séance du Conseil Municipal du 10 avril 2019, est toujours placé sous le signe de la rigueur en poursuivant la réduction des dépenses de fonctionnement tout en maintenant les services à la hauteur de vos attentes.

Les absences prolongées des titulaires aux services techniques, au secrétariat, à l'agence postale et à la bibliothèque nous ont obligés à modifier la répartition des tâches des agents pour assurer un service identique et performant sans explosion de la masse salariale.

Je remercie les personnels titulaires et contractuels pour leur adhésion à ces modifications mais aussi aux bénévoles de l'association Jardin des Mots pour avoir assuré les permanences du mercredi à la bibliothèque.

Mais c'est aussi la gestion rigoureuse de la consommation des produits d'entretien, de la consommation de l'eau potable, de l'électricité et la renégociation des contrats de gaz qui participent à ces bons résultats.

Concernant les investissements, différents travaux ont été achevés :

- les réalisations anticipées du terrain de pétanque, de l'aire de jeux à la Marcousse,
- l'enfouissement et l'extension des réseaux d'électricité et d'éclairage public en collaboration avec le SEDI.

Plusieurs études onéreuses concernant les projets du Lotaret, du lotissement communal et du centre du village sont également terminées.

Tout ceci va permettre de regarder et préparer avec sérénité la réalisation de notre projet d'aménagement du centre du village.

2019, sera donc une année calme en réalisation de projets donc propice à augmenter notre capacité d'autofinancement et notre épargne nette.

Ma satisfaction concerne le bilan financier de notre commerce multi-services qui affiche, pour la première fois, un bilan positif depuis sa réouverture en octobre 2017.

Ces bons résultats sont dus :

1. au rachat par la municipalité de l'ensemble du fond de commerce et de la licence IV,
2. au changement de gestion "en location gérance",
3. à la qualité du service proposé par le gérant.

Nous avons engagé les travaux pour sécuriser et agrandir la terrasse et acheter un frigo professionnel pour compléter et moderniser les équipements.

Un nouveau service proposé par la municipalité de Poliénas dédié aux administrés est mis en place à l'agence postale en accord avec les responsables de la poste.

Ce service est gratuit et sans rendez-vous. Marie-Hélène Matos accueillera les usagers dans les

locaux de l'agence postale pour les accompagner dans leurs démarches en ligne, ou pour les aider à remplir un dossier d'ordre administratif. Elle les orientera également vers les bons services pour accomplir leurs demandes. Une tablette en libre-service est mise à la disposition du public pour consulter les sites dédiés à l'administration.

La volonté de la municipalité est de garder et de faciliter les services de proximité. C'est pourquoi nous souhaitons aussi mettre en place un marché de vente de produits locaux pour faire connaître les producteurs.

Pour conclure, je vous souhaite de passer un été beaucoup plus ensoleillé et j'espère vous retrouver très nombreux aux manifestations qui vont se succéder aux mois de juin et juillet.

Les présidents, les bénévoles de ces associations comptent sur votre participation. C'est l'essence de vie de notre village.

Merci à tous, bien cordialement.

Votre Maire,
Bernard Fournier



Nouveau service d'aide pour vos démarches administratives

La municipalité de Poliénas met en place un nouveau service dédié aux administrés. Marie-Hélène Matos accueillera les usagers dans les locaux de l'agence postale pour les accompagner dans leurs démarches administratives en ligne ou pour les aider à remplir un dossier d'ordre administratif. Elle les orientera également vers les bons services pour accomplir leurs démarches plus sereinement. Une tablette en libre-service est mise à disposition du public pour consulter les sites dédiés à l'administration.

Ce service est gratuit et sans rendez-vous et pourra évoluer en fonction des besoins et de la demande. L'agence postale restera prioritaire pour toutes les personnes qui s'y rendront pour un recommandé, l'achat de timbres, le retrait d'argent, etc.

A noter que, comme auparavant, l'agence postale et ce nouveau service seront fermés la journée du mercredi mais ouvert le samedi matin.

L'objectif de ce service est d'apporter un soutien aux personnes qui ne maîtrisent pas forcément l'outil informatique à l'heure du numérique, où tout s'effectue en ligne. La complexité des dossiers pousse les usagers à demander des conseils, il paraît donc primordial de pouvoir les aider. La municipalité souhaite enfin que perdure le côté "humain" du service public, surtout dans les communes rurales.

Horaires d'ouverture : lundi, mardi et jeudi de 13h30 à 17h, vendredi de 14h30 à 17h, samedi de 9h à 11h30. Téléphone : 04 76 67 48 92



Dans les locaux de l'agence postale, vous pourrez être accompagnés pour effectuer vos démarches en ligne.

A partir de la tablette en libre-service, vous pourrez consulter les sites dédiés à l'administration : Mairie, Informations locales, Allocations familiales, Assurance Maladie, Service public, Pôle emploi, Légifrance, Amendes, Cadastre, Boîte à idées...

SOMMAIRE

- | | | | |
|---------------------------------|----------|------------------------------------|-----------|
| ● Rétrospective | 2 | ● Vie locale | 7 |
| ● Mot du maire / Vie municipale | 3 | ● Vie associative | 9 |
| ● Vie municipale | 4 | ● Cérémonie du 8 mai
Etat civil | 12 |

Extraits du Conseil municipal

Délibérations du 13 mars 2019

1. Approbation de la révision allégée n°1 du PLU de Poliénas.

2. Validation des actions 2019 sur le site ENS Etang de Montenas : mise à jour du périmètre et fauche avec exportation des parcelles rouvertes, et consultation pour évaluation du Plan de Préservation et d'Interprétation (PPI) 2014-2018 et élaboration du nouveau PPI 2019-2028.

3. Soutien de l'AMF dans sa résolution générale du 101ème congrès des maires et des présidents d'intercommunalité dans ses discussions avec le Gouvernement afin de donner plus de force à ce document solennel rassemblant les préoccupations et les propositions des Maires de France.

4. Approbation du projet de Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Bas Dauphiné Plaine de Valence présenté par la Commission Locale de l'Eau.

5. Approbation du Rapport annuel sur le Prix et la Qualité des Services publics de l'eau potable et de l'assainissement des eaux usées 2017 (RPQS).

Délibérations du 10 avril 2019

1. Approbation du compte de gestion du trésorier municipal du BUDGET PRINCIPAL COMMUNAL pour l'exercice 2018.

2. Approbation du compte administratif 2018 du Budget principal communal :

SECTION :	Année 2017	Réalisé en 2018			Résultat de clôture au 31/12/2018
	Reprise exercice antérieur	Dépenses en €uros	Recettes en €uros	Résultat de l'exercice	
 FONCTIONNEMENT 	(+) 120 224,27	719 357,63	857 080,71	(-) 137 723,08	(+) 257 947,35
Résultat de fonctionnement	Excédent cumulé de fonctionnement			Excédent	Excédent cumulé de fonctionnement
 INVESTISSEMENT 	(+) 40 313,96	274 795,96	308 196,64	(+) 33 400,68	(+) 73 714,64
Résultat d'investissement	Excédent cumulé d'investissement			Excédent	Excédent cumulé d'investissement

3. Affectation du résultat de l'exercice 2018 du BUDGET PRINCIPAL COMMUNAL comme suit :

-un excédent cumulé de fonctionnement à affecter de 257 947,35€

-un excédent cumulé d'investissement à affecter de 73 714,64€

Ces deux résultats correspondent à :

Excédent de fonctionnement 2017 reporté	(+) 120 224,27
Résultat de fonctionnement de l'exercice 2018 (excédent)	(+) 137 723,08
Excédent cumulé de fonctionnement 2018 - à reporter	(+) 257 947,35
Excédent d'investissement 2017 reporté	(+) 40 313,96
Résultat d'investissement de l'exercice 2018 (excédent)	(+) 33 400,68
Excédent cumulé d'investissement 2018 - à reporter	(+) 73 714,64

4. Vote des taux d'imposition au titre de l'année 2019 de la manière suivante :

4. Vote des taux d'imposition au titre de l'année 2019 de la manière suivante :

Libellés :	Pour mémoire en 2015	Pour mémoire en 2016	Pour mémoire en 2017	Pour mémoire en 2018	Décision pour 2019
TAXE D'HABITATION	6.69 %	6.82 %	6.92 %	7.02 %	7.13 %
TAXE FONCIÈRE BATIE	14.47 %	14.76 %	14.98 %	15.20 %	15.43 %
TAXE FONCIÈRE NON BATIE	27.88 %	28.43 %	28.86 %	29.29 %	29.73 %

5. Adoption du budget primitif 2019 du BUDGET PRINCIPAL COMMUNAL qui s'équilibre en dépenses et en recettes, avec reprise des résultats de l'année 2018 :

Sections :	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Dépenses	798 131,12 €	918 325,64 €
Recettes	798 131,12 €	918 325,64 €

6. Attribution des subventions aux associations locales et aux organismes extérieurs pour 2019 :

* ASSOCIATIONS LOCALES

A.C.C.A. (Chasse)	250 €uros pour une première manifestation 150 €uros pour une seconde manifestation 170 €uros pour la régulation des prédateurs
CHANTE NOIX (chorale)	250 €uros pour une première manifestation 150 €uros pour une seconde manifestation 200 €uros de subvention exceptionnelle
CLUB DE GYMNASTIQUE YOGA	250 €uros pour une première manifestation 150 €uros pour une seconde manifestation
COMITE DES FETES	250 €uros pour une première manifestation 150 €uros pour une seconde manifestation
JARDIN DES MOTS	250 €uros pour une première manifestation 150 €uros pour une seconde manifestation
MOTO-CLUB A LA NOIX	250 €uros pour une première manifestation 150 €uros pour une seconde manifestation
POLIDANSE	250 €uros pour une première manifestation 150 €uros pour une seconde manifestation
SOU DES ECOLES	250 €uros pour une première manifestation 150 €uros pour une seconde manifestation
TENNIS-CLUB	250 €uros pour une première manifestation 150 €uros pour une seconde manifestation
PETANQUE	250 €uros pour une première manifestation 150 €uros pour une seconde manifestation
Budget maximum	4 370 €uros

Il est précisé que : pour percevoir la(les) subvention(s), chaque association devra transmettre sa demande de versement à la mairie en précisant la manifestation réalisée et sa date.

NOUVEAU

Politeia France

vosre mairie en poche

Téléchargez dès maintenant, l'application « Politeia France » puis sélectionnez « POLIENAS ».

Vous bénéficiez de la régulation des prédateurs, de la gestion des déchets, de la participation aux travaux d'entretien et de maintenance.

Politeia France, développeur agréé de la mairie de Poliénas

Available on the App Store | Get it on Google Play

* ORGANISMES EXTERIEURS

ECHO DE LA VALLEE - Tullins	400 €uros
FNACA Association anciens combattants Tullins	50 €uros
MFR de Chatte	90 €uros (30 €uros * 3 enfants)
LETP Bellevue Saint Marcellin	30 €uros
Atout Cras	400 €uros
TOTAL	970 €uros

Il est précisé que : pour percevoir une subvention, chaque établissement devra transmettre sa demande auprès de la mairie.

7. Approbation du compte de gestion du trésorier municipal du budget COMMERCE MULTISERVICES pour l'exercice 2018.

8. Approbation du compte administratif 2018 du budget COMMERCE MULTISERVICES

SECTION :	Année 2017	Réalisé en 2018			Résultat de clôture au 31/12/2018
	Reprise exercice antérieur	Dépenses en €uros	Recettes en €uros	Résultat de l'exercice	
FONCTIONNEMENT	(+) 5 024,17	6 622,36	10 628,17	(+) 4 005,81	(+) 9 029,98
Résultat de fonctionnement	Excédent cumulé de fonctionnement			Excédent	Excédent cumulé de fonctionnement
INVESTISSEMENT	(+) 4 727,07	5 434,80	7 490,00	(+) 2 055,20	(+) 6 782,27
Résultat d'investissement	Excédent cumulé d'investissement			Excédent	Excédent cumulé d'investissement

9. Affectation du résultat de l'exercice 2018 du BUDGET COMMERCE MULTISERVICES :

-un excédent cumulé de fonctionnement/exploitation à affecter de 9 029,98€

-un excédent cumulé d'investissement à affecter de 6 782,27€

Ces deux résultats correspondent à :

Excédent de fonctionnement 2017 reporté	(+) 5 024,17
Résultat de fonctionnement de l'exercice 2018 (excédent)	(+) 4 005,81
Excédent cumulé de fonctionnement 2018 - à reporter	(+) 9 029,98
Excédent d'investissement 2017 reporté	(+) 4 727,07
Résultat d'investissement de l'exercice 2018 (excédent)	(+) 2 055,20
Excédent cumulé d'investissement 2018 - à reporter	(+) 6 782,27

10. Adoption du budget primitif 2019 du BUDGET COMMERCE MULTISERVICES qui s'équilibre en dépenses et en recettes, avec reprise des résultats de l'année 2018 :

Sections :	EXPLOITATION	INVESTISSEMENT
Dépenses	21 029,98 €	17 867,41 €
Recettes	21 029,98 €	17 867,41 €

11. Délibération pour refixer le prix de vente des lots au lotissement communal "Les Vignes" (commission incluse de 3 000€) :

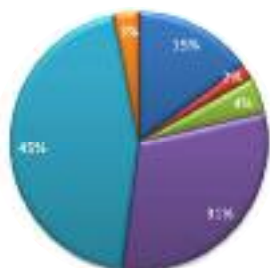
LOT N°1 – Parcelle section A n° 1404 - 586 m² Prix ferme 84 500 €

LOT N°3 – Parcelle section A n° 1406 - 534 m² Prix ferme 80 000 €



FONCTIONNEMENT : 798 131,12 €

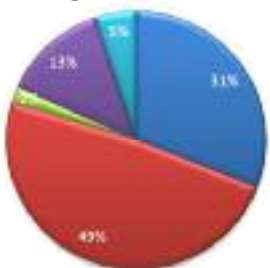
D'où vient l'argent ?



- 15% Excédent antérieur reporté (117 947,35€)
- 2% Atténuations de charges
- 4% Produits des services
- 31% Impôts et taxes
- 45% Dotations et participations
- 3% Autres produits gestion courante

- 15% excédent de fonctionnement reporté dû à une bonne gestion du fonctionnement.
- 31% recettes fiscales : il s'agit de la part communale de la taxe d'habitation et des taxes foncières (bâti et non bâti).
- 54% recettes non fiscales : il s'agit des différents concours financiers de l'Etat, des dotations versées par l'intercommunalité (Saint-Marcellin-Vercors-Isère-Communauté), des droits de mutation, des revenus des immeubles, des locations, des services périscolaires...

Où va l'argent ?



- 31% Charges à caractère général
- 49% Charges de personnel
- 2% Dépenses imprévues Fonct
- 13% Autres charges gestion courante
- 5% Charges financières

- 31% correspondent aux charges courantes (eau, électricité, entretien des bâtiments et du matériel...).
- 49% sont des charges du personnel (école, mairie, agence postale, bibliothèque, service technique, ménage des bâtiments communaux).
- 13% sont consacrés à la vie associative, CCAS, indemnités des élus.
- 5% sont des charges financières.
- 2% de dépenses imprévues de fonctionnement

INVESTISSEMENT : 918 325,64 €

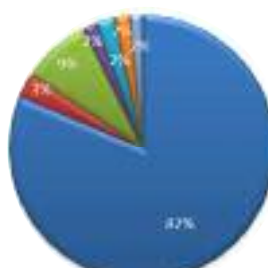
D'où vient l'argent ?



- 15% excédent de fonc reporté (140 000€)
- 8% excédent d'invest reporté (73 714,64€)
- 3% FCTVA année N-1
- 1% Taxe d'aménagement
- 70% Emprunt : achat terrain
- 2% Vente de lots au Lot. Com. "les Vignes"
- 1% Subventions sur ENS Etang MONTENAS

- 70% correspondront à l'emprunt qui sera réalisé pour l'achat de la parcelle La Marcousse dans le cadre de l'opération d'aménagement du village.
- 15% est la part de l'excédent de fonctionnement capitalisé depuis ces dernières années que la commune réinjecte en investissement, cela s'appelle : l'autofinancement.
- 8% est la part de l'excédent d'investissement reporté de l'année 2018.
- 3% au fonds de compensation sur la TVA payée en 2018 sur les investissements.
- 2% des recettes suite à la vente de lots au lotiss. communal "les Vignes".
- 1% à la taxe d'aménagement sur les constructions.
- 1% aux subventions du Département de l'Isère sur l'ENS Etang Montenas.

Où va l'argent ?



- 82% Aménagement du village
- 3% Révision du PLU / Lotaret
- 9% Aménagement Lot. Com. "les Vignes"
- 2% Entretien Bâtiments communaux
- 2% Entretien voiries communales
- 2% trvx réseaux élec/écl. Public - SEDI

- 82% pour l'opération d'aménagement du village dont la création de l'aire de jeux et du terrain de pétanque et l'achat de la parcelle La Marcousse
- 3% pour la révision allégée n°1 du PLU approuvée depuis le 13/03/2019
- 9% concernent les travaux d'aménagement du lotiss. communal Les Vignes
- D'autres dépenses d'investissement sont également réparties :
- 2% pour l'entretien des bâtiments communaux
- 2% pour l'entretien des voiries communales
- 2% pour l'entretien des réseaux d'électricité et éclairage public avec le SEDI

Extraits du CCAS

Délibérations du 10 avril 2019

1. Approbation du compte de gestion du trésorier municipal du budget CCAS pour l'exercice 2018.

2. Approbation du compte administratif 2018 du BUDGET CCAS

SECTION :	Année 2017	Réalisé en 2018			Résultat de clôture au 31/12/2018
	Reprise exercice antérieur	Dépenses en Euros	Recettes en Euros	Résultat de l'exercice	
FONCTIONNEMENT	(+) 2 963,20	6 877,64	4 875,00	(-) 2 002,64	(+) 960,56
Résultat de fonctionnement	Excédent cumulé de fonctionnement			Déficit	Excédent cumulé de fonctionnement
INVESTISSEMENT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Résultat d'investissement					

3. Affectation du résultat de l'exercice 2018 du BUDGET CCAS :

- un résultat de fonctionnement à affecter de (+) 960,56€ correspondant à :

Excédent de fonctionnement 2017 reporté	(+) 2 963,20
Déficit de fonctionnement de l'exercice 2018	(-) 2 002,64
Résultat 2018 à reporter (excédent)	(+) 960,56

4. Adoption du budget primitif 2019 du BUDGET CCAS qui s'équilibre en dépenses et en recettes, avec reprise des résultats de l'année 2018

Sections :	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Dépenses	7 760,56 €	2 000,00 €
Recettes	7 760,56 €	2 000,00 €

5. Attribution des subventions aux associations locales et aux organismes extérieurs pour 2019

Dénomination	Subventions 2018 (pour mémoire)	Vote 2019
Associations française des sclérosés en plaques (AFSEP) BLAGNAC (31700)		100,00 €
Ligue contre le Cancer – Comité de l'Isère GRENOBLE (38100)	100,00 €	100,00 €
Association Passiflore TULLINS (38210)	300,00 €	300,00 €
LOCOMOTIVE (accompagnement enfants atteints de leucémie de cancer, leurs familles, le CHU Grenoble-Alpes) GRENOBLE (38000)	100,00 €	100,00 €
Les Restaurants et relais du cœur de l'Isère SAINT MARTIN LE VINOUX (38950)	100,00 €	100 €
TOTAL	600,00 €	700,00 €

6. Attribution d'une aide de secours d'urgence à une famille sinistrée d'une valeur de 300€.

7. Signature de l'avenant n°1 à la convention avec la MJC de TULLINS pour l'année scolaire 2018-2019 pour permettre aux familles de Poliéas de bénéficier du tarif de Tullins (la différence étant prise en charge par le CCAS). Cette décision a été prise pour que l'intercommunalité tienne compte de la nécessité des services de proximité du bassin de vie du secteur, notamment avec la commune de Tullins. C'est chose faite par le biais de cet avenant : à partir de cette année, la communauté de communes Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté prendra en charge à hauteur de 5€ par enfant et par jour sans condition pour toutes les communes de son territoire, laissant ainsi à la charge des communes de secteur la différence en tenant compte du quotient familial inférieur à 700.

Aide aux vacances de la MJC de Tullins

VACANCES 2017 : AVRIL - JUILLET - AOUT			
Famille	Enfants	Nbre de jours	Tarif
11	15	129	561,00 €
VACANCES 2018 : FEVR. - MARS - AVRIL - MAI - JUILLET - AOUT - NOV.			
Famille	Enfants	Nbre de jours	Tarif
14	21	223	962,60 €



Résultats élections européennes du 26 mai 2019

Commune de Poliéas

882 inscrits 436 exprimés
407 abstentions 475 votants
20 blancs 19 nuls

Mme Aubry Manon 22
M. de Prévoisin Robert 0
M. Camus Renaud 0
Mme Marie Florie 0
Mme Loiseau Nathalie 72
M. Traoré Hamada 0
P. Philippot Florian 3
M. Alexandre Audric 0
M. Bourg Dominique 2
M. Vauclin Vincent 0
M. Lagarde Jean-Christophe 6
M. Glucksmann Raphaël 24
M. Gernigon Yves 0
M. Helgen Gilles 0
M. Dupont-Aignan Nicolas 33
Mme Caillaud Sophie 0
Mme Delfel Thérèse 1
Mme Arthaud Nathalie 6
M. Brossat Ian 11
M. Asselineau François 2
M. Hamon Benoît 11
Mme Tomasini Nathalie 0
M. Bardella Jordan 127
Mme Corbet Cathy 0
M. Sanchez Antonio 0
M. Dieumegard Pierre 0
M. Chalencón Christophe 0
M. Lalanne Francis 4
M. Bellamy François-Xavier 37
M. Jadot Yannick 63
Mme Thouy Hélène 10
M. Bidou Olivier 2
M. Person Christian Luc 0
M. Azergui Nagib 0

Inscription scolaire n'attendez pas



La municipalité réitère sa demande aux familles n'ayant pas encore effectué les démarches pour les inscriptions scolaires de **se faire connaître rapidement en mairie.**

Il en va de même pour les familles qui doivent quitter la commune.

Ceci, afin de comptabiliser précisément les effectifs pour la rentrée, **ce qui déterminera la fermeture d'une classe ou non.** Les services administratifs sont en contact hebdomadaire avec l'éducation nationale sur ce sujet sensible. La municipalité précise qu'elle n'autorisera aucune dérogation.

Calendrier commissions intercommunales

22 janvier	Commission finances	Lionel Argoud
24 janvier	Cérémonie des vœux	Bernard Fournier, Lionel Argoud
28 janvier	Commission sports	Lionel Argoud
29 janvier	Commission développement social	Lionel Argoud
5 février	Commission culture	Lionel Argoud
7 février	Conseil communautaire	Florence Vitaloni
14 février	Commission finances	Lionel Argoud
19 février	Commission Plh	Bernard Fournier
21 février	Commission finances	Bernard Fournier, Lionel Argoud
7 mars	Commission finances	Bernard Fournier, Lionel Argoud
14 mars	Commissions finances	Bernard Fournier, Lionel Argoud
18 mars	Conférence territoriale	Direction des solidarités départementale Bernard Fournier
19 mars	Rendu atelier "projet de territoire"	Bernard Fournier, Danièle Allibe, Lionel Argoud
21 mars	Commission finances	Bernard Fournier, Lionel Argoud
21 mars	Présentation SAGE (aménagement et gestion des eaux)	Bernard Fournier, Lionel Argoud
30 avril	Commission culture	Lionel Argoud
4 mai	Séminaire des maires, projet de territoires	Bernard Fournier, Lionel Argoud
15 mai	Commission sociale	Lionel Argoud
21 mai	Commission Plh	Bernard Fournier
23 mai	Conseil communautaire	Bernard Fournier

En bref

Divagation des chiens

Nous constatons une recrudescence de divagation d'animal dans la commune. Nous vous rappelons la loi n°99-5 du 6 janvier 1999 du code rural, relative aux animaux errants ou en état de divagation. Si malgré les avertissements verbaux, celles-ci venaient à perdurer, Le Maire appliquera toutes les dispositions de l'article L.211-22 du code rural aux contrevenants.

Nuisances

Vous bricolez, jardinez, utilisez votre piscine, ou votre barbecue... Toutes ces activités peuvent être bruyantes, pensez à vos voisins et respectez leur tranquillité.



RAPPEL : Les travaux de jardinage et de bricolage sont autorisés :

- Jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- Samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Dimanche et jours fériés de 10h à 12h



Les Jours de l'emploi
J'le dis, j'y vais

Jeunes 16-25 ans

BOOSTE TON JOB

9h30

- CV personnalisé
- Préparation à l'entretien
- Conseils pratiques
- Ateliers

14h

- Ateliers
- Ateliers
- Ateliers

C'EST POUR MOI !

Maison Locale Jeunes
Saint-Marcellin Vercors Isère

04 76 38 60 13



RECRUTE

des agents d'entretien, veilleurs de nuits, aides-éducateurs, jardiniers, peintres, agents polyvalents...

Vous êtes :

- demandeur d'emploi depuis 1 an,
- bénéficiaire du Revenu de Solidarité Active (RSA), ou de minimas sociaux,
- jeune de moins de 26 ans sortis du système scolaire sans qualification ou sans expérience,
- travailleur avec une reconnaissance handicapée,

Vous souhaitez confirmer vos expériences professionnelles et être accompagné sur un projet professionnel

PA-ISS Emplois vous propose d'effectuer des mises à disposition auprès de particuliers, associations, collectivités et entreprises.

Plus de renseignements, contactez-nous :

04 76 38 60 13

PA-ISS Emplois, 2 place du Souvenir-Français, 38160 Saint-Marcellin

FRELON ASIATIQUE

Recherche de nids

Le frelon asiatique poursuit sa progression sur le territoire rhônalpin. Outre la problématique liée à sa présence sur les zones urbanisées, il représente une véritable menace pour la biodiversité¹ et la santé des abeilles.

Plan de surveillance et de lutte régional

Un dispositif de surveillance et de lutte, piloté par la FRGDS3, en partenariat avec la FREDON4, vise à repérer et faire détruire les nids par des entreprises spécialisées avant la sortie des fondatrices (à la fin de l'automne), afin de maintenir la population de frelons asiatiques à un niveau acceptable.

Deux types de nids peuvent être observés :

- Les nids primaires : visibles dès les premiers beaux jours, au printemps,
- Les nids secondaires : visibles dès le début de l'été, correspondant à une délocalisation de la colonie qui abandonne le nid primaire, trop petit.

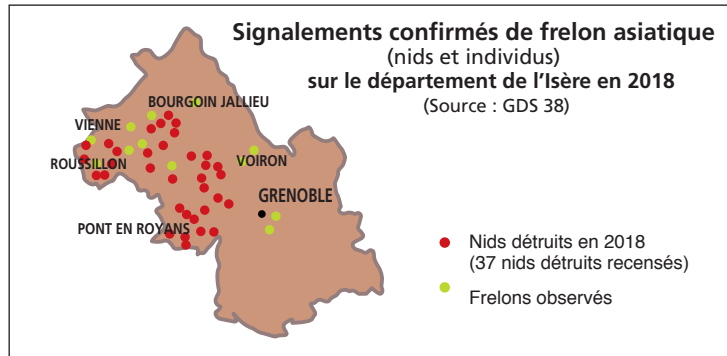
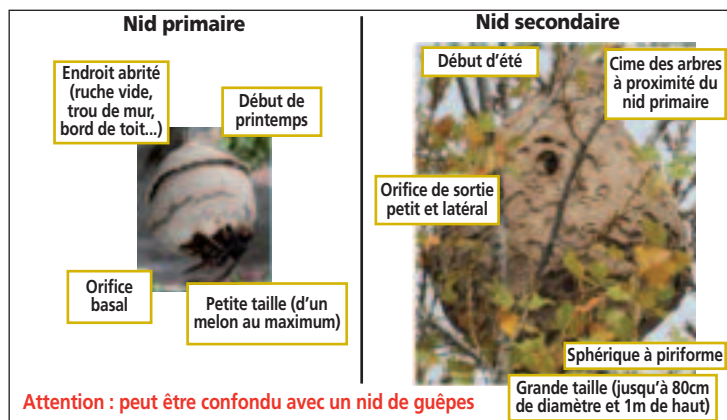
Comment signaler un individu ou un nid ?

Toute personne suspectant la présence d'un frelon asiatique est invitée à en faire le signalement soit :

- Sur la plateforme de signalement en ligne : frelonsasiatiques.fr
- En téléchargeant l'application mobile "Frelon Asiatique"

2018 : progression forte du nombre de nids découverts

Sur l'ensemble de la région Rhône-Alpes, le nombre de nids observés en 2018 est de 1360 contre 414 en 2017. Les conditions climatiques de l'année semblent avoir été favorables au prédateur. Il poursuit sa progression en Isère, 37 nids ayant été recensés (dont 34 détruits) en 2018.



Jeunes 16-25 ans

Mission Locale «Jeunes»
Saint-Marcellin Vercors Isère

Affirmez votre potentiel !

- Information
- Orientation
- Formation
- Emploi
- Vie Quotidienne

Mission Locale «Jeunes»

Saint-Marcellin Vercors Isère

Maison de l'intercommunalité - 7 rue du Colombier - CS 20063
38162 SAINT-MARCELLIN cedex

04 76 38 83 42 @ contact@mlj-smvi.fr www.missionlocale.saintmarcellin-vercors-isere.fr

Suivez nous sur

St Marcellin
Vinay
Pont en Royans
St Quentin sur Isère

La Mission Locale accompagne les jeunes de 16 à 25 ans dans leurs parcours d'insertion sociale et professionnelle.

A la Mission Locale, vous bénéficiez :

- d'un suivi gratuit et personnalisé par des professionnels
- d'un accompagnement à l'emploi, la formation ou la vie quotidienne
- d'une information sur les contrats et les filières en alternance
- de rencontres avec des employeurs et visites d'entreprises locales
- des aides de l'Etat ou de la Région pour les jeunes

TAXI POLIÉNAS

Taxi Pianfetti

Daniel et Benoît

Tél./Fax **04 76 07 82 10**
Portable **06 79 41 09 36**
Siège social : La Contamine - 38210 Tullins
Stationnement : POLIÉNAS

24h/24

Tout transport :

- Dialyse • rayons • gares
- médical assis • aéroport...

ÉLAGAGE

Taille - Débroussaillage

Tous travaux d'accès difficile sur cordes

"Les Arpents Verts"

Jean-Michel MILLIER - POLIENAS
les-arpents-verts.monsite.wanadoo.fr / migsjeanmi@wanadoo.fr

06 80 11 94 24

PLANNING DES MANIFESTATIONS

DATES	MANIFESTATIONS	ASSOCIATIONS ET ORGANISMES	LIEUX
Mardi 18 juin	Gala baby-gym	Club de gymnastique	Salle des fêtes
Samedi 23 juin	Vogue	Comité des fêtes	Village
Dimanche 24 juin	Vogue	Comité des fêtes	Village
Vendredi 28 juin	Kermesse	Sou des écoles	Place docteur Valois
Dimanche 14 juillet	Fête Nationale (repas partagé)	Municipalité	Place docteur Valois
Samedi 7 septembre	Forum des associations	Municipalité	Salle des fêtes
Samedi 19 octobre	Repas dansant	Moto club	Salle des fêtes
Samedi 16 novembre	Soirée dansante	Comité des fêtes	Salle des fêtes
Samedi 16 novembre	Journée nationale des Assistantes maternelles		Foyer

POLIDANSE

Gala sur le thème "Danse ta vie"



L'association Polidanse a fait son gala les 24 et 25 mai sur le thème de "Danse ta vie". Une phrase que les élèves connaissent bien, puisqu'elle est le symbole même de l'enseignement de la danse au sein de l'association.

"Danse ta vie" est aussi un hommage rendu à 3 personnes très chères à Polidanse (mais aussi à tout un coin du pays) Séverine, Coraly, et Clara Barbieri.

Hommage à Coraly, danseuse depuis 11 années et à sa famille investie depuis toujours au sein de l'association. Polidanse tient vivement à exprimer son amitié et son soutien à toute la famille.

L'association remercie chaleureusement la mairie de Poliénas pour son investissement dans l'organisation matérielle du gala. Elle remercie également Tif coiffure qui coiffe les danseurs et danseuses depuis de nombreuses années, et aussi tous les parents bénévoles pour leur aide précieuse au bon déroulement et à la sécurité des enfants, et sans qui, cette manifestation n'aurait pas lieu.

Comme chaque année, les élèves sont récompensés pour leur fidélité, cette année : Ketty Charles, Mely Rami, Ema Martin, Maëva Mouchet, Ambre Gouy Pailler, Lara Ozgunduz, Zoé Mandat, Lalie Daviot Leclerc, Rose Martin Ailloud pour leurs 5 années de travail.

Lisa Serifovic et Marie Honoré pour leurs 15 ans!!! Bravo à toutes.

Les cours de danse se poursuivent jusqu'au 28 juin inclus. Vous pouvez dès à présent vous pré-inscrire grâce à la feuille de pré-inscription reçue sur les boîtes mails des adhérents à télécharger et remplir. Une boîte aux lettres est à votre disposition devant la salle de danse. Ceci afin de réserver la place de votre enfant pour l'année prochaine. Les inscriptions définitives se dérouleront le 7 septembre au Forum des associations de Poliénas.

Bonne fin de saison et rendez-vous à la rentrée.

L'équipe de l'association Polidanse.

SOU DES ÉCOLES



Nous vous attendons nombreux pour notre dernier événement de l'année:

Fête de fin d'année

Cochon à la broche

vendredi 28 juin dès 16h30

Au programme :

- Kermesse et ses quelques nouveautés et surprises...
- Spectacle des enfants de l'école accompagné de leurs enseignants qui marquera une fin d'année riche en sorties scolaires !
- Notre désormais célèbre Cochon à la broche
- Et pour nous accompagner tout au long de la soirée, le concert "privé" des Voix Kassées.

Toute l'équipe du Sou vous remercie d'avoir contribué à nos événements de l'année scolaire 2018/2019 et vous souhaite un bel été.



L'ASP foot de Poliénas, association mise en sommeil depuis 1 an, nous informe qu'elle sera présente au prochain forum des associations, afin d'essayer de faire repartir le club, notamment pour les enfants. Alors n'hésitez pas à le faire savoir dans votre entourage.

FÊTE DU LIVRE

4^e édition sur le thème de la correspondance



Discours de Mme le Maire de Cras, Nicole Di Maria.



Dictée lue par Séverine Desbrus, présidente du Jardin des mots.



Lecture (par Yannick Marmonnier) – dégustation, organisée par le Jardin des mots.



Lecture, à Poliénas.



Départ, sous la pluie, de Poliénas.

L'édition 2019 de la fête du livre de Cras/Morette/Poliénas s'est déroulée du jeudi 16 mai au dimanche 19 mai. Cette quatrième fête avait pour thème "la correspondance".

Plusieurs animations avaient été organisées sur ces 4 jours.

Jeudi 6 mai à Cras, café de la bascule, conférence animée par Charles Robbez-Masson, correspondances entre soldats et familles lors de la première guerre mondiale.

Vendredi 17 mai à Morette, salle des fêtes, dictée, enfants et adultes, avec corrections. Lectures à voix haute ; correspondances d'une famille de Cras pendant la première guerre.

Samedi 18 mai à Cras, de 10 h à 17 h : auteurs à rencontrer, expositions, graffitis, exposition philatélique, patchwork, atelier d'art postal, réaliser son arbre généalogique, atelier de calligraphie et enluminure, atelier scientifique, fabrication de papier.

Poliénas 18h : lectures, dégustations animées par le Jardin des mots.

Dimanche 19 mai : balade du facteur entre les 3 villages de Poliénas, Morette et Cras, encadrée par le club des Mollets à la noix de Poliénas.

Cette fête du livre a drainé pas moins de 11 classes, 9 communes et 350 enfants. Comme l'a déclaré Nicole Di Maria, au cours de son intervention : "C'est un vrai bonheur de célébrer le livre et tout ce qu'il véhicule... La lecture c'est à la fois un éveil, une évasion,



Etape à Morette.



Arrivée à Cras.

un divertissement, une passion... une nécessité si l'on veut faire société".

La communauté de commune de Saint-Marcellin Vinay Vercors, était représentée par son Président, Frédéric de Azévédo, et le vice-Président à la culture, Jean-Michel Revol. Ce dernier a rappelé : "Une bibliothèque, c'est de l'humanité, enlivrons-nous".

Il est à rappeler que la communauté de communes a soutenu financièrement ce projet, ainsi que les communes organisatrices. Chaque enseignante a remis à chaque élève son livre en présence des parents.

Nous vous donnons rendez-vous dans 2 ans.



Balthazard & Cotte
La chaux, notre métier

CHAUX CALCIQUES OU MAGNÉSIENNES, CARBONATE DE CALCIUM ET DE MAGNÉSIUM,
pour l'industrie, la chimie, l'agriculture, le bâtiment, l'environnement, les travaux publics, la sidérurgie.

*CALCIUM LIME, MAGNESIAN LIME, CALCIUM AND MAGNESIAN CARBONATE,
for industrial and chemical sectors, agriculture, construction industry, environnement, Civil Works, iron and steelmaking.*

ENROCHEMENTS, GRANULATS, GRAVIERS, SABLE ET MATÉRIAUX DE TP

*BUILDING BLOCKS, AGGREGATES, GRAVELS, SAND AND RAW MATERIALS
for Civil works.*

Balthazard & Cotte
Membre du Groupe Lhoist



15, rue Henri Dagalier - 38030 Grenoble cedex 2 - France
Tél. 33 (0) 4 76 33 58 00 - Fax 33 (0) 4 76 33 58 33
www.balthazard.com - info@balthazard.com

CLUB DE GYMNASTIQUE

L'Algarve : du 17 au 22 mars 2019



Avec passion et humour, une guide locale a accompagné nos amis (49 pers) pendant ce séjour. Elle a raconté l'histoire du pays et fait découvrir la beauté et la magie d'une magnifique région située au Sud du Portugal : visite de villages typiques de pêcheurs, leur centre historique avec ses ruelles pavées, des marchés très colorés et animés, jusqu'à atteindre le port. Une très "chouette" balade en bateau s'imposait : l'océan était un peu agité, mais nous avons pu approcher des magnifiques grottes, des criques, des plages, des falaises ocre léchées par l'océan d'un bleu profond... En dernière partie nous avons remonté l'Amentejo. Des champs de citronniers, d'orangers bordent les routes. Nous avons été très surpris de croiser des cigognes sur les toits, les arbres et autres piquets disponibles dans la vallée. Le climat leur est favorable, donc il semble que beaucoup interrompent leur migration ici. Des eucalyptus, et des forêts chênes lièges : le Portugal est le 1^{er} producteur de liège au monde. Pour terminer notre séjour, visite guidée de Lisbonne avec ses richesses architecturales et culturelles. Un voyage fantastique et passionnant... Tout s'est déroulé dans une ambiance très conviviale où régnait joie, rires et bonne humeur !



Mardi 18 Juin
Fête du Baby-Gym et de la GRS

Les enfants du Baby-Gym et de la GRS vous invitent à leur spectacle de fin d'année. Venez les encourager !

Rendez-vous
salle des fêtes de Poliéas
Mardi 18 juin à 20h...



LIPS

3 thématiques proposées : • **Bien être** : cours collectifs de Sophrologie Caycédiennne, de Do In et aussi séances individuelles de Shiatsu. • **Maquillage pour enfants...** A venir, atelier maquillage Kermesse de l'école 28 juin 2019. • **Carnaval** : organisation annuelle. Quelques photos souvenirs mars 2019, belle expo en amont et le joli feu après ! Merci à tous.



4 - 11 - 18 - 25 juin
Venez découvrir le DO IN
les mardis matin du mois de juin
de 8h45 jusqu'à 10h00
5 € la séance

Avoir une tenue souple et apporter son tapis. Salle de danse au 1^{er} étage.

"Ouvrir les passages"

DO : veut dire ouvrir les passages pour favoriser la circulation du ki (énergie de vie) vital.

IN : signifie bouger et étendre ses articulations dans cet objectif.

Les exercices de DO IN sont décrits comme servant à rétablir une circulation du Ki harmonieuse. Le DO IN inclut des techniques respiratoires qui calment l'esprit et utilise des mouvements corporels comme la percussion, la pression ou la friction.

Contact Séverine au 06 76 87 26 04

TENNIS

Pendant les vacances de printemps, le tennis club de Poliéas a organisé une semaine de stage pour les adultes et les enfants. Tous les participants ont été ravis. Le soleil était même au rendez-vous !! Le club de Tennis vous souhaite un bel été plein de soleil et de belles choses à vivre ! Pour clôturer la fin d'année, le club de tennis organise un goûter pour les enfants le samedi 13 juin.

NOUVEAUTÉ POUR LA RENTRÉE :

Finales du tournoi pour le Forum des associations samedi 7 septembre

Les finales féminines, masculines et doubles du tennis débiteront le matin du forum des associations le 7 septembre et se poursuivront l'après-midi.

Le tennis club organisera ce même jour sa troisième **après-midi raquettes, ouverte à tous**. Ce sera aussi l'occasion de partager cette après-midi avec le club de pétanque de Poliéas et celui d'aéromodélisme avec Vercors Modèle Club. Nous vous attendons nombreux pour débiter cette nouvelle saison sportive.

Toutes les autres associations sont les bienvenues

pour partager ensemble un moment convivial et découvrir ainsi de nouvelles activités.

Agence postale communale

Lundi, mardi et jeudi de 13h30 à 17h
 Vendredi de 14h30 à 17h
 Samedi de 9h à 11h30
 Fermée le mercredi
 Agence postale fermée les samedis 13 février,
 16 mars, 6 avril et 27 avril 2019.
 Fermeture du 15 avril au 20 avril 2019 inclus.
 Tél. **04 76 67 48 92**

Bibliothèque

Ouverture au public :
 Mercredi : 13h30 - 17h30
 Vendredi : 14h - 18h / Samedi : 10h30 - 12h
 Tél. **04 76 07 70 30**
 jardindesmots38@orange.fr

Points propres

4 lieux de tri sélectif :
 ■ PAV n°38 (étang de Montenas)
 ■ PAV n° 39 (Route de Châteauneuf – Roche Corbières)
 Nettoyés par les services techniques, les lundis et jeudis.
 ■ PAV n° 36 (route de la Gare)
 ■ PAV n°37 (route de Tullins – Le Guy)
 Nettoyés par l'association PAISS les jeudis et par les services techniques, les lundis.

Régie de Vinay

Eau/Assainissement : **04 76 36 90 57**
 service dépannage : 04 76 36 94 01

Horaires déchèteries

Vinay : lundi, mercredi et jeudi : 13h30-18h
 Mardi et vendredi : 9h-12h et 13h30-18h
 Samedi : 9h-18h
Saint-Sauveur : du lundi au vendredi : 9h-12h
 et 13h30-18h. Samedi : 9h-18h
Saint-Quentin-sur-Isère : lundi : 14h-18h
 Mercredi et samedi : 8h-12h et 14h-18h

Mairie

- Horaires ouverture :
 Lundi et vendredi : 15h à 18h
 Jeudi : 8h30-11h30
- Permanence de Monsieur le Maire
 sur rendez-vous du lundi au vendredi de 11h à 12h
- Permanence des élus sur rendez-vous
 Le 2^{ème} mercredi de chaque mois de 18h30 à 19h30
 le dernier samedi du mois de 10h à 12h
- Permanences spéciales urbanisme
 (avec ou sans rendez-vous) : mardi : 16h-19h,
 mercredi : 17h30-19h. Jeudi 8h-12h
 Les RDV seront prioritaires aux horaires de
 permanences. Tél. **04 76 07 04 28**
 mairie@polienas.fr

Numéros à retenir

- Numéro urgence dans toute l'Europe 112
- Pompiers 18
- Gendarmerie 17
- Samu 15
- Centre des grands brûlés Lyon 04 72 11 75 98
- Centre antipoison Lyon 04 72 11 69 11
- Enfance maltraitée 119
- Info service violences conjugales 19 39
- Drogues info services (appel gratuit poste fixe) 0 800 23 13 13
- Sida info service 0 800 84 08 00
- Info cancer service 0 810 810 821
- Association française de protection et assistance aux personnes âgées 0 800 020 528
- Accueil sans abri 115
- SPA Grenoble Dauphiné 04 76 49 18 23
- Pharmacie de garde 3915
- **A Poliénas :**
 cabinet infirmier 06 47 83 22 08

Cérémonie du 8 mai



FNACA, remise de médailles pour André Brondel et Jean-Pierre Carron, à Vinay.



FNACA, remise de médaille à Gilbert Marcoz, porte-drapeaux.



Cérémonie Jean Visini, en présence de sa famille.



Cérémonie du 8 mai.



Etat civil

Naissance

21 janvier : Aurore Gataleta
 13 février : Juliette Girier Matrol-Perrard
 14 mars : Théo Sibut
 13 avril : Niels Novais
 22 avril : Clara Messina
 3 mai 2019 : Léandro Cau

Décès

10 février : Pierre Millier
 11 février : Angelo Manzoni
 13 février : Michel Blankenmeister
 6 avril : Roger Arnaud
 13 avril : Séraphine Dussert épouse Hamelin
 8 mai : Jean Roux
 16 mai : Irène Barruel-Brussin épouse Déi
 16 mai : René Courcier

Remerciements



Je ne peux pas remercier chaque personne en particulier, tant vous avez été nombreux à m'apporter votre soutien... mais pour chaque mot, geste, témoignage d'amitié qui m'ont été apportés lors de la perte de Séverine, Coraly et Clara, je vous remercie. Je vous remercie, ainsi que toute ma famille à m'aider à traverser ces moments.

C'est dans les moments difficiles que l'on reconnaît la vraie valeur de ses amis, même si la vie a pu nous éloigner on s'aperçoit qu'ils sont toujours là.

J'ai aussi une pensée pour toutes les personnes que je ne connaissais pas ou peu, qui étaient les ami(e)s de Séverine, Coraly et Clara, mais qui ont été présent(e)s et qui m'ont témoigné leur soutien et leur bienveillance.

Merci à vous. Affectueusement, Daniel Barbieri

Site internet de la commune : www.polienas.fr/

Le prochain bulletin "Vivre à Poliénas" paraîtra en octobre 2019 - Annonceurs et associations doivent faire parvenir leur communiqué avant le 28 septembre 2019

"Vivre à Poliénas" - Directeur de publication : Bernard Fournier, Maire de Poliénas

Rédaction commission communication : Danièle Allibe, Lionel Argoud, Françoise Filippi, Delphine Honoré, Fabienne Ledru, Christelle Tavel

Crédit photographique : Brigitte Philibert, correspondante Dauphiné Libéré, avec la participation de Dolorès Oriá

Réalisation maquette : Atelier CRÉAMINE Tullins - Impression : Imprimerie RUZZIN Moirans - Imprimé sur papier PEFC (gestion durable des forêts)

